

Mardi 6 juin, grèves et manifestations...

On remet le paquet !

Parce que...

le 8 juin, l'Assemblée nationale votera sur un projet de loi annulant la réforme

Le jeudi 8 juin, il y aura vote sur un projet de loi qui pourrait annuler la réforme. Réforme qui, elle, n'a jamais été votée à cause du 49.3, dégainé pour éviter le camouflet d'une défaite parlementaire assénée grâce à la pression du mouvement social !

Le gouvernement et ses valets parlementaires font tout pour tenter d'éviter un vote. Avec des tripatouillages à l'appui, du genre débats sans fin et amendements en rafale... voire en interdisant carrément le vote. C'est la preuve qu'ils paniquent, alors on doit être massivement dans la rue le 6 juin.

la grande majorité de l'opinion publique reste opposée à la réforme !

Bien que la loi soit maintenant votée l'opinion publique reste très majoritairement au projet. Il n'y a donc aucune raison de baisser les bras.

Macron veut tourner la page organisant un "tour de France" (bien encadré et sécurisé par les forces de l'ordre) où il multiplie les annonces plus ou moins réchauffées, alors que certaines des mesures sont annoncées et adoptées depuis des mois ! Nous, on ne tourne pas la page !

il y a une autre solution que d'augmenter l'âge légal !

Pour absorber un léger déficit en 2027, le gouvernement veut nous faire peur en répétant en boucle qu'il faudra augmenter les impôts ou baisser les pensions, si l'âge légal n'est pas repoussé. La ministre de la transition énergétique y est allée de son petit couplet le 22 mai : "Comment financer les retraites ? Est-ce qu'on augmente les cotisations, et on baisse donc le pouvoir d'achat des Français ? Est-ce qu'on baisse les pensions ?" C'est encore un mensonge, une manipulation !

Une simple règle de trois prouve qu'il suffirait d'augmenter les cotisations de 0,2 % par an. Et les patrons peuvent prendre leur part de ce 0,2 %. Et si le pouvoir d'achat baisse aujourd'hui, c'est à cause d'une inflation à 6 % en 2022 qui n'a pas été compensée par le patronat. Vraiment gonflée la ministre alors que les pertes de salaires en 2022 sont chiffrées (en moyenne) à 3 % !

Quelle insolence et quel culot de mettre en avant une baisse du pouvoir d'achat si les cotisations augmentent alors qu'ils développent l'austérité dans tous les secteurs de la vie courante !

La règle de 3

C'est une formule qu'on apprend à l'école.

Démonstration pour les membres du gouvernement qui nous annoncent un déficit de 12 milliards en 2027...

Les données connues :

- aujourd'hui, les retraites représentent une dépense de 345 milliards,
- en 2027, nous serons à 380 milliards (une progression de 5 milliards environ par an),
- pour financer ces 345 milliards, le taux moyen de cotisation moyen (tous régimes) est de 31 %.

Il faudrait donc 392 milliards (380 + les 12 manquants) de recettes en 2027.

Le taux de cotisation devra donc passer à $(31 \times 392/380)$ soit 31,97 %, arrondi à 32 %. Augmenter de 1 % le taux de cotisation d'ici 2027 revient à l'augmenter en moyenne de 0,2% par an. On peut aussi s'en dispenser en taxant les dividendes colossaux du CAC 40, mais le gouvernement est-il seulement au courant de ces bénéfices ?

SUD-PTT appelle tous les personnels à être dans la rue le 6 juin.

Mais pour montrer notre détermination, nous serons aussi de tous les rassemblements et initiatives qui seront organisés les 7 et 8 juin pour maintenir une pression maximale !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Mai 2023

Union
syndicale
Solidaires